RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Elections législatives du 4 mars 1973

Candidature de la Majorité : Républicain Indépendant

Chères électrices, chers électeurs,

Nous sommes à la veille d'une consultation électorale nationale d'une grande importance.

L'enjeu est de permettre aux institutions de la Vᵉ République de fonctionner normalement. Pour cela, il faut à l'Assemblée Nationale une majorité parlementaire en accord avec les grandes options pour lesquelles le Président de la République a été élu par le peuple français en 1969 et qu'il a le devoir d'accomplir d'ici la fin de son mandat.

Le bilan, à mi-parcours de ce septenat présidentiel, est particulièrement éloquant. Il est le plus sûr garant de la réalisation **des objectifs** proposés pour l'avenir.

L'ENJEU

Une majorité pour POMPIDOU

ni docile ni inconditionnelle

L'effacement du parlement serait dangereux et contraire à la Constitution elle-même.
Cela entraînerait un glissement lent et continu du pouvoir vers la technocratie et la bureaucratie.

ni hostile ni agressive

Si le parlement est en désaccord permanent avec le Président de la République, l'exercice des pouvoirs n'est plus possible.

C'est la crise. La France en a longtemps trop souffert.

mais exigeante et constructive

L'Assemblée Nationale doit contrôler l'ensemble de l'action du Gouvernement.

Elle ne doit pas être un simple prolongement du Gouvernement.

Elle doit être une chambre de discussion et de conciliation pour faire un travail utile et efficace, avec tous ceux qui offriront loyalement leur concours.

LE BILAN ET LES OBJECTIFS

Le prestige de la France

s'affirme par sa place grandissante et prépondérante sur la scène internationale et sa position privilégiée dans la construction européenne.

La prospérité économique

est la plus forte de tous les pays occidentaux.
Nos voisins et concurrents parlent du « miracle français » et l'envient.

Le progrès social

résulte de cette prospérité.
Il profite à tous et garantit à chaque citoyen une amélioration du niveau de vie.

Dans une société libre

qui respecte la dignité de l'homme.

AU NIVEAU DE LA CIRCONSCRIPTION

Le député doit participer à l'effort collectif d'équipement et de développement économique. Les attraits naturels de BERGERAC et de la vallée de la Dordogne ne manquent pas.

Mais l'action personnelle de l'élu, la façon de préparer ou de présenter les dossiers, son réseau d'amitié et de confiance, son impact et son image sont autant d'éléments qui, sans être déterminants, peuvent créer un climat propice.

L'engagement du député vis-à-vis de sa circonscription doit être complet.

- **Je suis issu du terroir bergeracois**
  La quasi totalité de ma famille est actuellement répartie dans de nombreuses communes de la vallée de la Dordogne où je suis né et où j'ai passé mon enfance et ma jeunesse.
- **La tâche n'est jamais finie**
  Le contact permanent avec la population est une source privilégiée d'échanges et d'informations.
- **Des objectifs**
  — Débloquer des crédits d'équipements collectifs.
  — Obtenir des aides pour l'extension ou l'installation des entreprises industrielles.
  — Aménager la campagne et la vallée de la Dordogne.
  — Développer BERGERAC.
- **Se faire entendre et écouter**
  — Les grands courants ne doivent plus passer par le nord ou par le sud de notre vallée.
  — Mon principal souci : obtenir des priorités d'équipement et d'aide aux entreprises.

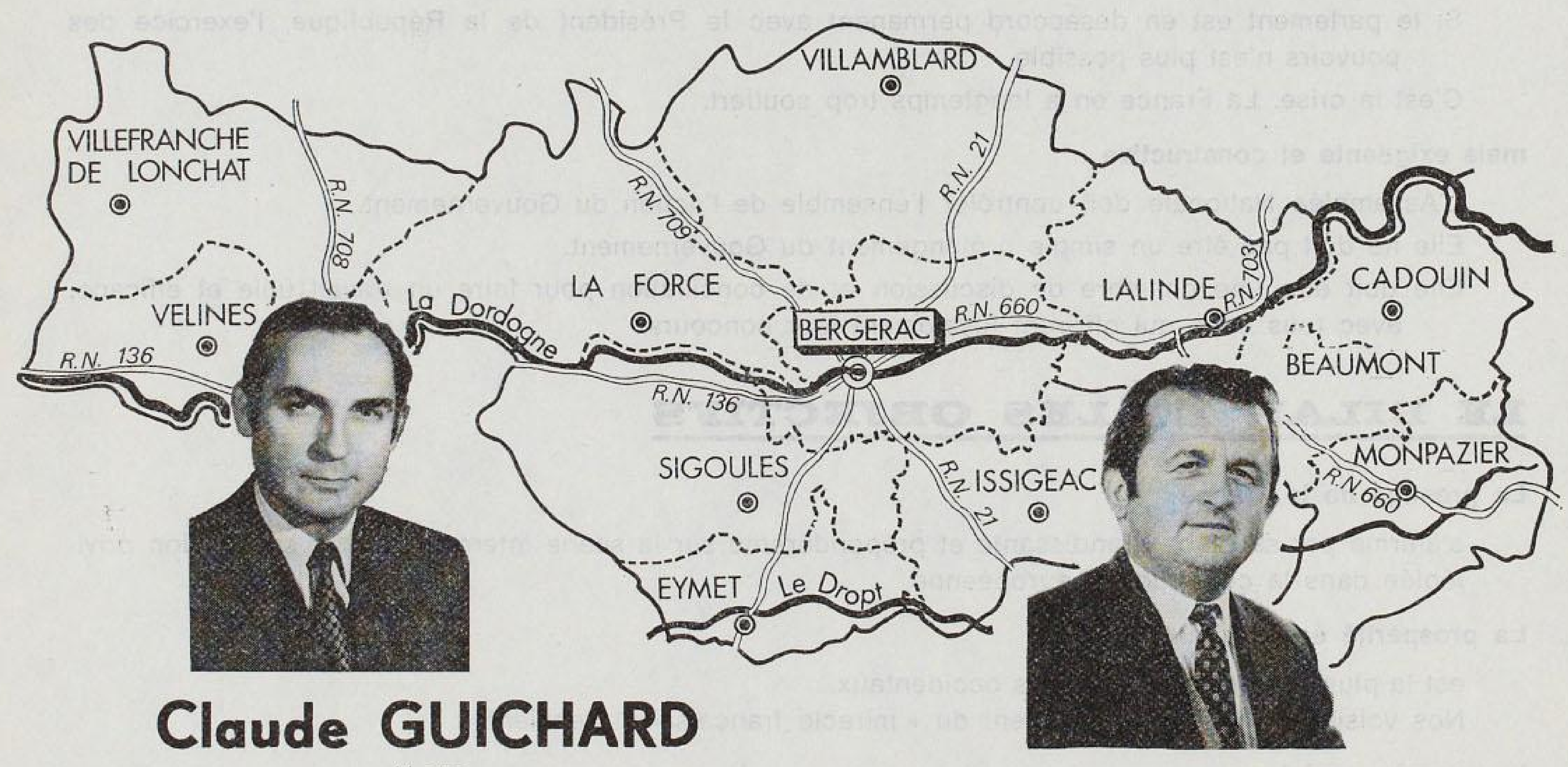
Électrices, électeurs,

Vous me connaissez ainsi que mon suppléant.

Nous répondrons à votre confiance.

Vous voterez :

Pour la France
Pour le Progrès et la Liberté
Pour la République
Pour le Bergeracois



Claude GUICHARD

44 ans

DÉPUTÉ DE LA DORDOGNE

Docteur en Médecine, Pharmacien, Professeur d'Université
Délégué national et Président de la Fédération d'Aquitaine des Républicains Indépendants

Remplaçant éventuel :

ELIE MARTY

42 ans

Agriculteur - exploitant
Syndicaliste agricole

Vu : le Candidat.

IMP. D'HORIZON 24